

DEMENTI DES FAUSSES ACCUSATIONS
DU FPR-KIGALI

1. A partir du 31 Mai 1995 des médias internationaux ont diffusé des informations sur le mandat d'arrêt international lancé par la BELGIQUE contre le Colonel BAGOSORA Théoneste, un autre officier des FAR dont le nom n'était pas mentionné et Monsieur Sylvain NOTABARUKA, ancien Bourgmestre de la Commune SAKI.
La BELGIQUE prétend que ces trois personnes ont joué un rôle important, chacun pour ce qui le concerne, dans les massacres interethniques qualifiés (à tort) de génocide au RWANDA l'an dernier, dans l'assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA, de l'ancien Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA et des dix para-commandos Belges qui assuraient la sécurité dudit Premier Ministre.
2. En relayant ces médias internationaux la Radio KIGALI a ajouté que la BELGIQUE n'a pas cité le nom de l'autre officier parce qu'elle suppose qu'il se trouverait au RWANDA.
3. Le 01 Juin 1995 la Radio KIGALI a laissé entendre que cet officier est le Lieutenant-Colonel NTIWRAGABA Jean qui commandait le Camp KIGALI.
Cette façon d'inventer les noms en cherchant des boucs-émissaires témoigne encore davantage de la perfidie du FPR qui a toujours utilisé le mensonge médiatique pour intoxiquer l'opinion depuis le début de la guerre.
Tout d'abord il n'y a jamais eu dans les FORCES ARMEES RWANDAISES un officier qui porte ces noms. Ensuite celui qui commandait le Camp KIGALI ne s'y trouvait pas au moment où les dix Para-commandos belges ont été conduits à leur demande au poste de la MINUAR qui se trouvait au Camp KIGALI, par un véhicule qui passait près de la Résidence du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA. Il se trouvait à sa résidence à REMERA.
Ni le Colonel BAGOSORA Théoneste, ni le Commandant du Camp KIGALI, tous les deux absents au Camp KIGALI au moment de l'incident, ne pouvait donner l'ordre de tuer les dix Para-commandos belges.
Ces deux officiers n'étaient pas en liaison avec le véhicule qui a conduit les dix Para-commandos au Camp KIGALI, et ne savaient pas que les intéressés pouvaient être ramassés quelque part. C'est par hasard et malheur que le Lieutenant qui commandait le Détachement belge a indiqué à l'équipage dudit véhicule le poste de la MINUAR au Camp KIGALI, lorsque le responsable du véhicule a demandé où ce Détachement voulait qu'on le conduise.

Si par exemple le Commandant du Détachement avait indiqué le poste de la MINUAR qui se trouvait au Groupe Scolaire Notre Dame de Citeaux ou à l'Hôtel des Mille Collines, le drame du Camp KIGALI ne se serait pas produit.

4. La BELGIQUE est plutôt de connivence avec le FPR pour parer au plus pressé et chercher à se disculper par diversion en pointant du doigt des boucs-émissaires, parce que la MINUAR Belge, le FPR et le Général ROMEO DALLAIRE, sont les premiers suspects dans l'assassinat du Président Juvénal HABYARIMANA qui a déclenché les massacres interethniques. En tuant le Président HABYARIMANA le FPR et la MINUAR voulaient bien déclencher une guerre civile pour trouver le prétexte de reprendre la guerre et faire avorter les Accords d'ARUSHA dont le FPR avait depuis longtemps entravé la mise en application, sans mesurer l'ampleur des dégâts qui allaient survenir.

C'est en cherchant les boucs-émissaires que le FPR et ses alliés parviendront à évincer et à anéantir toute l'élite HUTU qui peut dire la vérité sur les origines et les responsables du DRAME RWANDAIS.

5. Concernant le pseudo Lieutenant-Colonel NTIWIRAGABA Jean supposé être l'ancien Commandant du Camp KIGALI, il semble que le FPR, dans ses visées diaboliques d'anéantir l'élite HUTU veut culpabiliser le Colonel BEMSG NTIWIRAGABO Aloys qui était le Chef du Service de Renseignements Militaires. Conscient du fait que cet officier détient au moins une partie de la vérité et peut éclairer le Tribunal International, le FPR veut le neutraliser pour qu'il n'apparaisse pas comme témoin à sa charge.

Cet officier n'était donc pas le Commandant du Camp KIGALI. En outre il n'était pas au RWANDA le 07 Avril 1994. Il avait quitté le pays le 03 Avril 1994 pour une mission à YAOUNDE (CAMEROUN) où il participait à la Conférence du Comité Interministériel sur la sécurité en Afrique Centrale du 04 au 08 Avril 1994. Il n'est rentré au RWANDA que le 09 Avril 1994 en compagnie de l'ancien Ministre de la Défense, Monsieur Augustin BIZIMANA qui l'avait rejoint à YAOUNDE le 08 Avril 1994 au soir.

6. Cet officier a quitté KIGALI sans savoir que le Président HABYARIMANA allait se rendre en TANZANIE. Il ne pouvait donc pas participer à son assassinat le 06 Avril 1994, ni à celui du Premier Ministre le 07 Avril 1994. Il ne pouvait non plus commander l'assassinat des Para-commandos belges.

7. En conclusion, les Para-commandos belges sont arrivés au Camp KIGALI par hasard et sur leur demande. Personne ne savait qu'ils pouvaient être ramassés sur la voie publique par un véhicule de passage. A leur arrivée au Camp, le Commandant Camp n'y était pas.

Lorsqu'il est arrivé la situation était déjà irréversible et indomptable. Les para-commandos belges ont été tués par la population du Camp KIGALI en colère qui, d'une façon ou d'une autre, venait d'apprendre la présence des militaires belges contre lesquels la majorité des Rwandais avaient déjà manifesté le refus par le fait que la BELGIQUE abritait le siège du FPR et avait défendu sa cause dès le début de la guerre.

D'autre part les renseignements selon lesquels le FPR allait tuer le Président de la République en complicité avec la MINUAR belge avaient certainement filtré.

En pointant du doigt certains officiers, le FPR et ses alliés cherchent les Boucs-émissaires pour les neutraliser et se disculper par des manoeuvres de diversion.

NTIWIRAGAËO Aloys
Colonel BEMSG

